

19.10.2016

A8-0287/1

Amendement 1

Marco Zanni, Marco Valli
au nom du groupe EFDD

Rapport

Jens Geier, Indrek Tarand

Budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2017 - toutes sections
11900/2016 – C8-0373/2016 – 2016/2047(BUD)

A8-0287/2016

Proposition de résolution

Paragraphe 18 – alinéa 1 (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

note que les projets sélectionnés pour le Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI) ne représentent pas un investissement nouveau dans l'économie réelle mais plutôt le refinancement de projets existants dont la durabilité économique, sociale et environnementale est sujette à caution; réaffirme que l'EFSI n'est pas le bon instrument pour garantir la croissance et l'investissement; estime donc que les crédits destinés au fonds de garantie de l'EFSI pourraient être mieux utilisés pour répondre à d'autres urgences et priorités;

Or. en

19.10.2016

A8-0287/2

Amendement 2

Marco Valli, Daniela Aiuto, Marco Zanni

au nom du groupe EFDD

Rapport

A8-0287/2016

Jens Geier, Indrek Tarand

Budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2017 - toutes sections

11900/2016 – C8-0373/2016 – 2016/2047(BUD)

Proposition de résolution

Paragraphe 19 – alinéa 1 (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

souligne que, en ce qui concerne le programme RTE-T, les crédits ne devraient pas être utilisés pour financer des projets dépourvus de valeur ajoutée réelle et allant à l'encontre de la volonté des communautés locales des régions concernées;

Or. en

19.10.2016

A8-0287/3

Amendement 3

Marco Zanni, Marco Valli, Isabella Adinolfi, Marco Affronte, Laura Agea, Daniela Aiuto, David Borrelli, Tiziana Beghin, Fabio Massimo Castaldo, Ignazio Corrao, Rosa D'Amato, Eleonora Evi, Laura Ferrara, Giulia Moi, Piernicola Pedicini, Dario Tamburrano, Marco Zullo, Rolandas Paksas
au nom du groupe EFDD

Rapport

A8-0287/2016

Jens Geier, Indrek Tarand

Budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2017 - toutes sections
11900/2016 – C8-0373/2016 – 2016/2047(BUD)

Proposition de résolution

Paragraphe 33 – alinéa 1 (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

réaffirme que les crédits de la PAC ne doivent pas être utilisés pour soutenir l'élevage ou la reproduction de taureaux utilisés pour des activités de tauromachie entraînant la mort de l'animal; presse la Commission de présenter sans plus tarder les modifications législatives nécessaires pour donner suite à cette demande, figurant déjà dans le budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2016;

Or. en

19.10.2016

A8-0287/4

Amendement 4

Marco Zanni, Marco Valli
au nom du groupe EFDD

Rapport

Jens Geier, Indrek Tarand

Budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2017 - toutes sections
11900/2016 – C8-0373/2016 – 2016/2047(BUD)

A8-0287/2016

Proposition de résolution

Paragraphe 77

Proposition de résolution

77. ***réaffirme son désaccord avec la politique de dotation en personnel des agences préconisée par la Commission et le Conseil et modifie donc de nombreux tableaux des effectifs***; souligne une fois de plus que chaque agence doit procéder à une réduction de 5 % de ses effectifs sur 5 ans, comme convenu dans l'accord interinstitutionnel, ***mais que les nouveaux postes qui s'imposent pour effectuer les tâches supplémentaires découlant des nouvelles évolutions politiques et, depuis 2013, de la nouvelle législation, doivent s'accompagner de ressources supplémentaires et ne doivent pas être pris en considération dans le cadre de l'objectif de réduction des effectifs de l'accord interinstitutionnel; rappelle donc son opposition à un cadre de redéploiement inter-agences, mais réaffirme qu'il est ouvert à l'idée de libérer des postes en réalisant des gains d'efficacité, grâce à une meilleure coopération administrative ou à un rapprochement ponctuel des agences***, et en mutualisant certaines fonctions avec la Commission ou une autre agence;

Amendement

77. ***se félicite du cadre de redéploiement interagence et encourage son utilisation chaque fois que c'est possible***; souligne une fois de plus que chaque agence doit procéder à une réduction de 5 % de ses effectifs sur 5 ans, comme convenu dans l'accord interinstitutionnel; réaffirme qu'il est ouvert à l'idée de ***réduire les postes*** en réalisant des gains d'efficacité ***entre agences*** grâce à une meilleure coopération administrative, ***voire en analysant les possibilités de fusions ponctuelles*** et en mutualisant certaines fonctions avec la Commission ou une autre agence;

Or. en

19.10.2016

A8-0287/5

Amendement 5

Marco Zanni, Marco Valli

au nom du groupe EFDD

Rapport

A8-0287/2016

Jens Geier, Indrek Tarand

Budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2017 - toutes sections

11900/2016 – C8-0373/2016 – 2016/2047(BUD)

Proposition de résolution

Paragraphe 88 – alinéa 1 (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

déplore la proposition d'internaliser le service des chauffeurs, qui entraînera des dépenses supplémentaires; estime que, pour réduire les dépenses, le service de transport devrait se limiter aux déplacements entre l'aéroport ou la gare ferroviaire et les lieux de travail et qu'il convient de recourir de préférence à un service de bus et minibus, à horaires fixes; souligne le grand avantage offert, du point de vue économique, social et environnemental, par la nouvelle liaison ferroviaire entre l'aéroport de Bruxelles et la gare de Bruxelles-Luxembourg; considère que tous les autres déplacements devraient être organisés par les députés à titre privé;

Or. en

19.10.2016

A8-0287/6

Amendement 6
Marco Zanni, Marco Valli
au nom du groupe EFDD

Rapport
Jens Geier, Indrek Tarand

A8-0287/2016

Budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2017 - toutes sections
11900/2016 – C8-0373/2016 – 2016/2047(BUD)

Proposition de résolution
Paragraphe 89

Proposition de résolution

Amendement

89. *approuve les changements dans son tableau des effectifs et les crédits budgétaires correspondants destinés à répondre aux besoins supplémentaires des groupes politiques; compense intégralement cette augmentation de crédits en révisant à la baisse les crédits inscrits aux lignes budgétaires consacrées à la réserve pour imprévus et à l'aménagement des locaux;*

89. *déplore l'augmentation des dépenses relatives à l'assistance parlementaire et les demandes supplémentaires des groupes politiques; estime que l'aide aux députés pour l'accomplissement de leurs activités parlementaires est déjà suffisante; demande, en outre, une diminution des salaires, indemnités et frais de voyage des députés;*

Or. en

19.10.2016

A8-0287/7

Amendement 7
Marco Zanni, Marco Valli
au nom du groupe EFDD

Rapport
Jens Geier, Indrek Tarand
Budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2017 - toutes sections
11900/2016 – C8-0373/2016 – 2016/2047(BUD)

A8-0287/2016

Proposition de résolution
Paragraphe 90

Proposition de résolution

Amendement

90. *rappelle sa décision politique d'exempter les groupes politiques de la réduction de 5 % du personnel, comme souligné dans ses résolutions sur les budgets de 2014¹², 2015¹³ et 2016¹⁴;*

90. *estime que le niveau total des effectifs des groupes politiques doit être inclus dans l'objectif de réduction de 5 % du personnel;*

*14 Texte adopté de cette date,
P8_TA(2015)0376*

Or. en

19.10.2016

A8-0287/8

Amendement 8
Marco Zanni, Marco Valli
au nom du groupe EFDD

Rapport
Jens Geier, Indrek Tarand
Budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2017 - toutes sections
11900/2016 – C8-0373/2016 – 2016/2047(BUD)

A8-0287/2016

Proposition de résolution
Paragraphe 92 – alinéa 1 (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

déplore l'augmentation du financement public des partis politiques européens (de 10 339 866 EUR en 2008 à 31 905 000 EUR en 2017) et des fondations politiques européennes (de 4 268 630 EUR en 2008 à 19 000 000 EUR en 2017);

Or. en

19.10.2016

A8-0287/9

Amendement 9

Marco Zanni, Marco Valli

au nom du groupe EFDD

Rapport

A8-0287/2016

Jens Geier, Indrek Tarand

Budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2017 - toutes sections

11900/2016 – C8-0373/2016 – 2016/2047(BUD)

Proposition de résolution

Paragraphe 94

Proposition de résolution

Amendement

94. conserve, dans son tableau des effectifs pour 2017, les 35 nouveaux postes, comme cela a été demandé dans le PBR n° 3/2016 pour le renforcement de la sécurité des institutions; exempte ces postes de l'objectif de 5 % de réduction des effectifs, car ils correspondent à de nouvelles activités pour le Parlement;

supprimé

Or. en

19.10.2016

A8-0287/10

Amendement 10

Marco Zanni, Marco Valli

au nom du groupe EFDD

Rapport

A8-0287/2016

Jens Geier, Indrek Tarand

Budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2017 - toutes sections

11900/2016 – C8-0373/2016 – 2016/2047(BUD)

Proposition de résolution

Paragraphe 108

Proposition de résolution

Amendement

108. *rétablit les douze postes et les crédits correspondants que la Commission a réduits dans le projet de budget conformément à l'accord de coopération susmentionné, afin de refléter le nombre réel de postes transférés du Comité économique et social européen au Parlement;*

108. *demande une révision radicale du rôle du Comité économique et social européen et une réduction importante de ses crédits;*

Or. en

19.10.2016

A8-0287/11

Amendement 11

Marco Zanni, Marco Valli

au nom du groupe EFDD

Rapport

A8-0287/2016

Jens Geier, Indrek Tarand

Budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2017 - toutes sections

11900/2016 – C8-0373/2016 – 2016/2047(BUD)

Proposition de résolution

Paragraphe 110

Proposition de résolution

Amendement

110. *rétablit les huit postes et les crédits correspondants que la Commission a réduits dans le projet de budget conformément à l'accord de coopération susmentionné, afin de refléter le nombre réel de postes transférés du Comité des régions au Parlement;*

110. *demande une révision radicale du rôle du Comité des régions et une réduction importante de ses crédits;*

Or. en